



# Rapport du Comité de mission

2025

# Rapport du Comité de mission



2025

## → Édito

P.2

## → ecosystem en 2025

P.4

## → Comité de mission

P.6

## → Raison d'être

P.8

## → Nos 5 engagements

P.10

## EDITO



L'année 2025 a confirmé le rôle du Comité de mission comme instance d'échange et de mise en perspective autour des orientations d'écosystem. Au-delà du suivi des objectifs, ses travaux ont permis d'aborder plusieurs sujets structurants pour l'entreprise, parmi lesquels la nouvelle stratégie, l'évolution du périmètre d'activité et les conditions de déploiement de certaines feuilles de route.

Ces échanges ont également mis en lumière la complexité de l'exercice propre à une entreprise à mission. Les différents objectifs poursuivis s'articulent, se recoupent parfois, et ne se prêtent pas toujours à une lecture simple. Les discussions du Comité ont ainsi porté autant sur la cohérence d'ensemble que sur la manière dont certaines priorités environnementales, sociales, industrielles ou économiques peuvent s'articuler.

L'année a aussi été marquée par des avancées sur des sujets de fond, qui s'inscrivent dans des temporalités longues. La mise en place progressive de sites de traitement dédiés aux ballons d'eau chaude en constitue un exemple concret. Ce type d'évolution témoigne d'un travail de structuration au long cours, nécessaire pour faire évoluer durablement la filière.

Dans le même temps, certains points appellent encore des approfondissements. C'est notamment le cas des indicateurs, dont la pertinence et la lisibilité restent des enjeux importants. Lorsque plusieurs objectifs se croisent ou que l'impact propre d'écosystem est difficile à isoler, le suivi gagne à être précisé afin de mieux rendre compte des progrès réalisés.

Le Comité poursuivra ce travail d'examen et de dialogue, avec l'objectif de contribuer à une lecture claire des engagements pris et de leur mise en œuvre.

Je tiens à remercier les membres du Comité et l'équipe d'écosystem qui nous accompagne.



**Nathalie Boyer**  
Présidente du Comité de mission

## La mission accompagne la transformation de notre entreprise pour mieux répondre aux exigences d'une industrie plus circulaire

Être entreprise à mission, pour écosystem, c'est faire de la mission un cadre d'action, de dialogue et de transformation. Notre raison d'être nous engage à protéger l'environnement, les ressources naturelles et la santé, notamment en développant l'usage de matières recyclées de qualité, en réduisant les déchets et en allongeant la durée de vie des équipements par la réparation et le réemploi.

Cette ambition prend aujourd'hui une résonance particulière car écosystem joue un rôle de plus en plus important dans le développement de l'industrie circulaire, qui ne se limite pas au recyclage. Elle repose sur une chaîne de valeur plus complète, qui intègre la collecte, la dépollution, la réparation, le réemploi et l'éco-conception, avec une exigence de performance industrielle, de cohérence environnementale et d'inclusion sociale.

Le Comité de mission joue un rôle essentiel dans cette trajectoire. Instance de gouvernance dédiée au suivi de la mission, il nourrit,

par la qualité du dialogue avec l'entreprise, une réflexion exigeante sur l'effectivité de nos engagements et leur traduction concrète dans nos choix stratégiques et dans nos actions au quotidien sur le terrain. Ce dialogue accompagne l'évolution d'écosystem et nous y sommes très attachés.

Le rapport 2025 en témoigne : la mission n'est pas un cadre figé. Elle accompagne la transformation de notre entreprise pour mieux répondre aux exigences d'une industrie plus circulaire, dans un monde aux ressources de plus en plus limitées.



**Sonia Artinian-Fredou**  
Présidente d'écosystem

## ECOSYSTEM EN 2025

### Au service de la seconde vie des équipements

Éco-organisme à but non lucratif, agréé par les Pouvoirs publics depuis 2006, nous œuvrons pour la seconde vie des équipements électriques des particuliers et des professionnels, des ampoules et tubes et des batteries.

En lien avec l'ensemble de la filière, nous mettons en place et soutenons financièrement des solutions qui permettent de prolonger l'usage des équipements via la réparation et le réemploi.

Lorsque leur usage s'achève, ecosystem organise et finance la collecte, la dépollution et le recyclage de ces équipements, ainsi que des batteries et ampoules, en s'appuyant sur un réseau d'opérateurs sélectionnés et contrôlés, soumis à des exigences environnementales et sociales.



### Chiffres clés 2025



# 191

COLLABORATEURS



# 16 838

CONTRATS D'ADHÉSION



### ecosystem a collecté

# 703 510

tonnes d'EEE\* ménagers



# 172 700

tonnes d'EEE\* professionnels



# 4 636

tonnes de lampes



# 12 554

tonnes de batteries



# 1,6 Millions

d'appareils ont pu être réemployés par les acteurs de l'économie sociale et solidaire, pour lesquels ecosystem met à disposition du gisement d'appareils et/ou soutien financièrement



# 516 664

réparations ont pu bénéficier d'un Bonus Réparation versé par ecosystem, soit 18,5 millions d'euros



\* Équipements électriques et électroniques.

### Quelques temps forts de l'année 2025

#### Février

##### ➔ RÉEMPLOI

##### Appel à projets réemploi d'EEE professionnels

Onze projets ont été retenus pour bénéficier d'un soutien financier, afin d'accompagner le lancement de projets de réemploi entre acteurs de l'ESS (économie sociale et solidaire), producteurs adhérents et reconditionneurs partenaires d'ecosystem.

#### Mars

##### ➔ RÉPARATION

##### Soutien à la formation des réparateurs avec le lancement du Fonds Formation

Lancement du Fonds Formation réparation afin de soutenir la montée en compétences des réparateurs avec l'aide au financement de formations pour les réparateurs labellisés QualiRépar.

#### Mai

##### ➔ TRAITEMENT

##### Inauguration des centres de traitement des ballons d'eau chaude : 3 centres inaugurés en 2025, et 3 autres inaugurations prévues en 2026 et 2027

Avec l'ouverture des premières unités dédiées, ecosystem lance une filière industrielle inédite pour la dépollution des ballons d'eau chaude en fin de vie.

##### ➔ RÉEMPLOI

##### Salon REUse Economy Expo, les 26 et 27 mai

Partenaire officiel du salon, ecosystem a réuni et mobilisé l'ensemble des acteurs du réemploi, de la réparation et du reconditionnement autour d'un rendez-vous européen structurant pour la filière.

#### Juillet

##### ➔ BATTERIES

##### Fusion avec Corepile

Le rapprochement devient effectif avec l'intégration des activités et des équipes Corepile sous la marque ecosystem, devenant ainsi un guichet unique pour les producteurs d'EEE, lampes et batteries.

#### Août

##### ➔ BATTERIES

##### Obtention de l'agrément pour les 5 catégories de batteries

Une étape structurante qui permet à ecosystem d'étendre son action à l'ensemble des catégories de batteries définies par le règlement européen.

#### Novembre

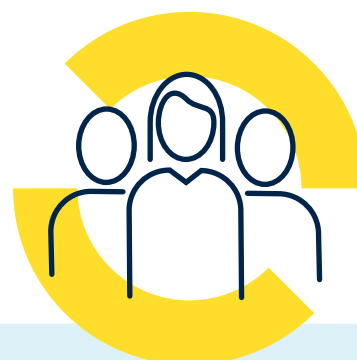
##### ➔ Participation au salon Pollutec

Un rendez-vous clé pour renforcer le dialogue avec l'ensemble des acteurs de la filière.



## LE COMITÉ DE MISSION

### Un regard indépendant sur nos engagements



Instance de dialogue, d'exigence et de vigilance, le Comité de mission réunit des acteurs qui s'engagent à accompagner ecosystem dans la mise en œuvre de sa mission. Il est le garant du respect des objectifs définis par la mission.

Dans cette perspective, les membres du Comité de mission apportent un regard sur la stratégie déployée par ecosystem pour accomplir sa mission et assurent un suivi des indicateurs pour évaluer l'avancement et la trajectoire de l'entreprise dans la réalisation de sa mission.

Le Comité compte sept membres, tous investis depuis 2022, dont le mandat initial a été renouvelé en 2024.

## Dates de rencontres

### 05 mars 2025

- Comité annuel de revue du modèle de mission
- Présentation de l'Observatoire de la réparation par la CLCV, (Association nationale de défense des consommateurs et usagers)

### 02 juillet 2025

- Retour sur l'audit de la mission
- Présentation du Fonds Formation dans le cadre de la réparation
- Présentation d'un état des lieux sur le sujet des plastiques

### 18 décembre 2025

- Présentation de la nouvelle stratégie
- Présentation de l'Observatoire des changements de comportements
- Présentation sur le réemploi

## Les membres du Comité de mission

### Personnalités qualifiées



**Nathalie Boyer**  
Délégue générale d'OREE,  
Présidente du Comité de mission

Délégue générale de l'association Orée, Nathalie Boyer est également ambassadrice de l'économie circulaire auprès du ministère de la Transition écologique depuis 2017 et vice-présidente du Conseil national de l'économie circulaire (CNEC).

### Administrateurs d'écosystem



**Brigitte Petit**  
Administratrice indépendante

Brigitte Petit a plus de trente-cinq ans d'expérience dans le secteur de l'électrodomestique. Membre du comité stratégique de SOS Accessoires durant plusieurs années, elle a également présidé le Gifam (le groupement des marques d'appareils pour la maison).

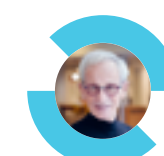
### Salariés



**Donatien Drilhon**  
Salarié d'écosystem

Donatien Drilhon travaille dans le secteur de la communication depuis trente ans. Il a rejoint ecosystem en 2007 et exerce aujourd'hui la fonction d'adjoint à la direction de la Communication. Un poste qui lui permet de bénéficier d'une connaissance fine et transverse de l'entreprise.

### Acteurs de la prévention et gestion des déchets



**Jacques Desproges**  
Indépendant, ancien fondateur  
et PDG de Terra SA

Expert auprès de la Fondation de France sur les questions de protection de l'environnement, de prévention du risque et d'action face aux catastrophes climatiques, Jacques Desproges est Président de l'association Convergence France, qui déploie des programmes de lutte contre la grande exclusion sociale.



**Abderaman El Aoufir**  
Directeur général de Derichebourg

Après avoir dirigé notamment la compagnie aérienne Servisair, Abderaman El Aoufir prend les fonctions de Directeur général délégué de Derichebourg Environnement en 2014. Il en devient Directeur général en 2023.

### ONG (consommateurs et environnement)



**François Carlier**  
Délégué général de CLCV  
(Consommation Logement Cadre de Vie)

Spécialiste des questions de consommation et de pouvoir d'achat des ménages, François Carlier a occupé plusieurs postes à UFC-Que Choisir. Depuis 2013, il est Délégué général de la CLCV, association nationale de défense des consommateurs et usagers.

### Élus

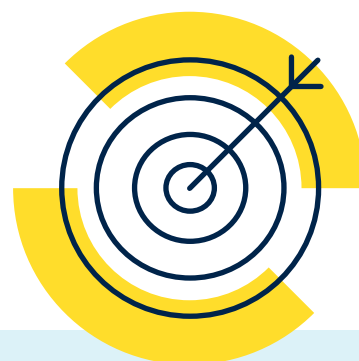


**Vincent Thiébaud**  
Député du Bas-Rhin

Après une carrière de plus de quinze ans dans l'informatique, Vincent Thiébaud a été élu député de la 9<sup>ème</sup> circonscription du Bas-Rhin en 2017, puis réélu lors des élections législatives de 2022, puis de 2024. Il siège depuis 2017 à la Commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale.

## RAISON D'ÊTRE

### Notre raison d'être et nos engagements statutaires



« Protéger l'environnement, les ressources naturelles et la santé en mobilisant le collectif pour renforcer l'utilisation de matières recyclées de qualité grâce au développement de la collecte, et pour réduire la quantité de déchets générés grâce à l'allongement de la durée de vie des appareils électriques et électroniques. »

Pensée et construite collectivement avec les équipes ecosystem et les instances de gouvernance, cette raison d'être guide concrètement les actions et décisions de l'entreprise, notamment autour des cinq engagements statutaires qui en découlent.

À chacun d'eux sont associés des objectifs opérationnels et des indicateurs de performance, grâce auxquels les actions menées sont évaluées, avec le soutien et l'éclairage des membres du Comité de mission.



### Nos 5 engagements statutaires



#### Lutter contre l'épuisement des ressources fossiles et minérales

en développant la collecte et en contribuant au développement de nouveaux procédés industriels pour produire des matières recyclées de qualité conformes aux exigences d'une nouvelle fabrication.



#### Protéger l'environnement et la santé de tous

en éliminant les substances polluantes ou dangereuses, et en réduisant l'empreinte environnementale de notre activité opérationnelle.



#### Contribuer à allonger la durée de vie des appareils

par la prévention, en particulier la réparation et le réemploi, et en incitant les producteurs à une éco-conception orientée vers la durabilité.



#### Contribuer au développement d'emplois et de compétences

nouvelles dans les métiers de la filière, et accompagner les efforts d'insertion professionnelle de l'économie sociale et solidaire.



#### Accélérer les changements de comportements des citoyens

dans leur vie privée ou leur sphère d'action professionnelle en faveur de pratiques de consommation, de production et de gestion plus éco-responsables.

Les pages suivantes permettent de suivre l'avancement des objectifs opérationnels associés à chaque engagement statutaire.

Le statut des actions est signalé par un code couleur spécifique :

● actions réalisées

● actions non réalisées

● actions prévues

● action détaillée dans le focus

ENGAGEMENT 1

Lutter contre l'épuisement des ressources

en développant la collecte et en contribuant au développement de nouveaux procédés industriels pour produire des matières recyclées de qualité conformes aux exigences d'une nouvelle fabrication.

Objectif opérationnel 1

Accélérer la captation de métaux par la collecte et le tri de DEEE à valeur et le développement de procédés d'extraction performants

Décryptage

Cet objectif vise à mieux récupérer les métaux contenus dans les déchets d'équipements électriques et électroniques. L'enjeu est important car ces équipements contiennent des ressources précieuses, parfois critiques, qui peuvent être réintroduites dans l'économie à condition d'être mieux collectées, mieux triées et mieux valorisées. En agissant sur ces différentes étapes, ecosistem cherche à limiter le recours à des matières vierges et à renforcer la contribution du recyclage à la préservation des ressources.

En 2025, plusieurs actions ont contribué à faire avancer cet objectif. La poursuite de l'expérimentation sur le recyclage des fractions fines issues des petits appareils permet d'explorer le potentiel de valorisation de flux encore difficiles à traiter, mais susceptibles de contenir des métaux d'intérêt. La cartographie des actions liées aux métaux selon leur maturité technologique aide, quant à elle, à mieux organiser les priorités, en distinguant les procédés mobilisables à court terme de ceux en cours de développement. Enfin, l'état des lieux des solutions de collecte spécifiques aux petits appareils en mélange permet de mieux comprendre où se situent les marges de progrès pour capter davantage de matières en amont.

L'année 2025 montre aussi qu'un objectif comme celui-ci ne repose pas uniquement sur des avancées techniques. Il suppose également un travail de pédagogie pour mieux faire connaître les enjeux liés aux métaux critiques. Même si la journée consacrée à l'hydrométallurgie n'a pas pu être organisée, d'autres actions de sensibilisation ont pris le relais, notamment à travers la participation d'ecosistem aux podcasts de la Mission interministérielle MiNumÉchos. Ce type de format permet de rendre le sujet plus accessible et de mieux expliquer pourquoi le recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) joue un rôle dans la sécurisation des ressources.

Les résultats confirment une progression encourageante, avec 4,67 millions de tonnes de matières minérales brutes économisées en 2025, soit +16,2% par rapport à 2020. Cette évolution montre que la trajectoire est positive, mais elle invite aussi à regarder avec réalisme le rythme de progression possible. La cible fixée pour 2027 apparaît aujourd'hui très ambitieuse et fait donc l'objet d'une révision. Cette réévaluation ne remet pas en cause l'objectif de fond : elle vise plutôt à définir une trajectoire crédible, en phase avec les capacités réelles de la filière et avec le temps nécessaire pour faire mûrir les solutions.

Actions menées en 2025

- Poursuite de l'expérimentation sur le recyclage des fractions fines issues du recyclage des petits appareils  
Plus d'informations dans le rapport du Comité de mission 2024, page 17
- Journée consacrée à l'hydrométallurgie
- Construction d'une cartographie des actions liées aux métaux en fonction de leur maturité technologique et réflexion sur un indicateur associé
- État des lieux des solutions de collecte spécifiques aux petits appareils en mélange (PAM)

Actions prévues en 2026

- Implication dans le projet européen CIRCUIT4EU  
Ce projet a pour objectif de renforcer la souveraineté européenne en métaux critiques en développant, d'ici à 2030, des solutions innovantes de traçabilité, de collecte, de tri et de recyclage pour accroître la part de matières secondaires disponible, conformément au *Critical Raw Materials Act*

| Indicateur de performance                 | Résultats 2024                                                      | Résultats 2025                                                                                  | Cible 2027                                                                                                                                                            |
|-------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Extractions de matières minérales évitées | 4,16 millions<br>de tonnes de matières minérales brutes économisées | 4,67 millions<br>de tonnes de matières minérales brutes économisées (+16,2% par rapport à 2020) | 5,7 millions<br>de tonnes de matières minérales brutes économisées en 2027 sur les périmètres DEEE ménagers et lampes, soit une croissance de +50% par rapport à 2020 |

Objectif opérationnel 2

Construction d'un objectif opérationnel focalisé sur l'accompagnement au développement de procédés de recyclage et de valorisation permettant de réduire les consommations d'énergies fossiles

Décryptage

Dans le cadre de l'activité d'ecosistem, cet enjeu repose sur deux leviers : le premier concerne la consommation énergétique des sites de traitement partenaires, et le second, l'économie potentielle de ressources fossiles (pétrole) via l'utilisation de plastiques recyclés par les industriels. Les travaux menés en 2025 ont montré que le sujet était plus complexe qu'il n'y paraissait, car il ne suffit pas d'identifier une consommation d'énergie pour en faire immédiatement un objectif opérationnel clair, mesurable et pilotable.

Les actions engagées ont permis de mieux appréhender le potentiel de ces leviers et de mobiliser le collectif autour de l'utilisation des plastiques recyclés. La participation à des groupes de travail inter-filières sur les plastiques recyclés a aidé à replacer le sujet dans un ensemble plus large, où se croisent enjeux énergétiques, qualité des matières recyclées, contraintes industrielles et réalités de marché. L'analyse croisée des plans de prévention et d'éco-conception avec les déclarations d'éco-modulation des producteurs a, de son côté, permis d'identifier des leviers pour favoriser l'intégration de plastiques recyclés. Les échanges avec le Comité de mission ont enfin contribué à poser un premier état des lieux sur les plastiques, à la fois sur leur recyclage et sur l'incorporation de matière recyclée.

Ces travaux ont été utiles car ils ont montré que les consommations d'énergies fossiles ne peuvent pas être traitées isolément, sans tenir compte des autres dimensions du recyclage : la performance des procédés, la disponibilité des matières, les contraintes techniques ou encore les arbitrages économiques. Autrement dit, le sujet est pertinent, mais il demande encore à être mieux cadré.

C'est pourquoi il a été décidé de ne pas créer, à ce stade, un objectif opérationnel spécifique. Ce choix ne traduit pas un abandon, mais une volonté de construire une approche plus solide. L'année 2025 a donc joué un rôle utile de clarification : elle a permis de mieux identifier les enjeux, de mieux comprendre les limites d'un objectif trop rapidement formalisé et de préparer l'intégration de ces sujets dans une feuille de route plus cohérente et plus opérationnelle.

Actions menées en 2025

- Participation aux groupes de travail inter-filières sur le sujet des plastiques recyclés
- Exploitation croisée des plans de prévention et d'éco-conception (PPE) et des déclarations d'éco-modulation des producteurs pour leur proposer un accompagnement spécifique à l'intégration de plastiques recyclés
- Réflexions avec le Comité de mission sur un état des lieux relatif aux plastiques (recyclage et intégration de matière recyclée)

Focus

Participation au podcast de la Mission interministérielle MiNumÉchos pour un épisode consacré aux métaux de nos DEEE

Trois experts d'ecosistem ont participé à la série de podcasts portant sur les enjeux du numérique durable, pour un épisode dédié aux métaux des DEEE. Diffusé début 2026, l'épisode vise à sensibiliser le public aux enjeux du recyclage des DEEE, notamment au regard des métaux qu'ils contiennent.



Consulter le podcast

AVIS DU COMITÉ DE MISSION

Le Comité de mission salue les avancées réalisées en 2025 dans le cadre de l'engagement visant à lutter contre l'épuisement des ressources. Il considère que les résultats obtenus sur le volet consacré aux métaux vont dans le bon sens et traduisent une dynamique positive, qui s'illustre notamment dans la capacité d'ecosistem à mieux structurer son action sur un sujet devenu central pour la préservation des ressources et la souveraineté matière.

S'agissant des ressources fossiles, le Comité estime que les limites propres aux procédés de recyclage et de valorisation rendent peu pertinente, à ce stade, la fixation d'un objectif opérationnel autonome. Il considère

qu'une feuille de route spécifique, permettant de mieux articuler les enjeux énergétiques avec les réalités techniques et industrielles de la filière, constituerait un cadre d'action plus adapté et plus utile.

Enfin, le Comité attire l'attention sur la nécessité de mieux objectiver les bénéfices environnementaux évités grâce aux actions menées. Au-delà du suivi des moyens engagés et des tonnages traités, il apparaît important de renforcer la mesure des effets réellement obtenus en matière de préservation des ressources, afin de mieux éclairer les choix futurs et de rendre plus lisible la contribution d'ecosistem à la transition environnementale.

ENGAGEMENT 2

Protéger l'environnement et la santé de tous

en éliminant les substances polluantes ou dangereuses, et en réduisant l'empreinte environnementale de notre activité opérationnelle.

Objectif opérationnel 1

Capter un maximum de gaz réfrigérants et isolants présents dans les DEEE pour éviter leur relargage dans l'atmosphère

Actions menées en 2025

- Lancement de plusieurs unités de traitement des ballons d'eau chaude
- Élaboration d'un premier bilan de la performance des nouvelles unités de traitements des ballons d'eau chaude

Actions prévues en 2026

- Poursuite du déploiement des unités de traitement des ballons d'eau chaude
- Deux sites supplémentaires sont programmés pour 2026 : Derichebourg Cheminot (57) et Derichebourg Saint-Romain-en-Gal (69)



Décryptage

Cet objectif opérationnel répond à un enjeu environnemental majeur : éviter le relargage dans l'atmosphère de gaz à fort pouvoir de réchauffement climatique contenus dans certains équipements en fin de vie. La qualité de leur captation conditionne directement l'efficacité environnementale du traitement des DEEE. En ce sens, l'amélioration des dispositifs industriels constitue un levier concret pour réduire les émissions et renforcer la performance de la filière.

En 2025, la mise en service d'unités de traitement des ballons d'eau chaude a marqué une étape importante. Ces installations ont vocation à mieux prendre en charge ce gisement spécifique, en améliorant les conditions de dépollution et de traitement. Si le premier bilan complet de leur performance n'a pas encore pu être établi, faute de recul suffisant et d'un nombre d'unités encore limité, cela a permis d'identifier un besoin méthodologique : des travaux ont ainsi été engagés pour définir un protocole d'évaluation adapté, afin de disposer à terme d'un suivi plus robuste et comparable dans le temps.

Les résultats 2025 montrent néanmoins une progression tangible, avec un taux de CO<sub>2</sub> éliminé de 70 %, qui permet d'atteindre la cible fixée pour l'année. Cela représente 644 961 tonnes CO<sub>2</sub> eq. éliminées. La lecture de ce résultat demande toutefois d'être précisée : si le taux progresse par rapport à 2024, le tonnage total de CO<sub>2</sub> eq. éliminé est en baisse. Cet écart s'explique principalement par une fiabilisation des données d'entrée, notamment relatives au potentiel de pollution du gisement et la non-intégrité des équipements. Autrement dit, l'évolution observée traduit aussi une amélioration de la qualité de la mesure, qui permet une lecture plus juste de la performance réelle.

L'année 2025 apparaît ainsi comme une année de consolidation : elle confirme l'intérêt du déploiement des nouvelles unités tout en soulignant l'importance de mieux documenter leur efficacité dans la durée. La poursuite du déploiement en 2026 devrait permettre de renforcer cette dynamique et d'améliorer progressivement la maîtrise de ce gisement à fort enjeu climatique.

| Indicateur de performance           | Résultats 2024                                                                             | Résultats 2025                                                                    | Cible                                                                                                                            |
|-------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Taux de CO <sub>2</sub> eq. éliminé | 67 %<br>de CO <sub>2</sub> eq. éliminé<br>soit 1,07 milliard de tonnes CO <sub>2</sub> eq. | 70 %<br>de CO <sub>2</sub> eq. éliminé<br>soit 644 961 tonnes CO <sub>2</sub> eq. | 2025 :<br>70 % de CO <sub>2</sub> eq. éliminé<br><br>2027 :<br>90 % de CO <sub>2</sub> eq. éliminé<br>(+15 % par rapport à 2022) |

Objectif opérationnel 2

Définition d'un nouvel objectif opérationnel à l'issue de l'étude sur l'adaptation du secteur des déchets au changement climatique en France

Actions menées en 2025

- Élaboration d'un plan climat
- Étude sur la structuration d'un plan « polluants »

Actions prévues en 2026

- Mise en œuvre du plan « polluants »  
Mise en place de nouveaux modes opératoires et animation des équipes dédiées pour gagner en efficacité sur la gestion des polluants
- Présentation au Comité de mission du plan climat

Décryptage

Cet objectif avait pour ambition initiale de faire émerger un nouveau cadre d'action à partir des travaux sur l'adaptation du secteur des déchets au changement climatique. Les réflexions menées en 2025 ont permis de confirmer l'importance du sujet, mais elles ont aussi montré qu'il était encore trop tôt pour définir un objectif opérationnel pleinement stabilisé, avec un indicateur précis et des cibles adaptées à la filière DEEE.

La contribution à l'étude du réseau RECORD<sup>1</sup> sur l'adaptation du secteur des déchets au changement climatique a constitué une première étape utile pour mieux situer les enjeux. Elle a permis d'alimenter la réflexion sur les vulnérabilités du secteur et sur les transformations à anticiper (voir focus ci-contre). En parallèle, l'élaboration d'un plan climat et les premiers travaux autour d'un plan « polluants » ont contribué à structurer les bases d'une future feuille de route, en distinguant mieux ce qui relève de l'adaptation au changement climatique et ce qui concerne plus directement la gestion opérationnelle des polluants.

Ces démarches ont eu une valeur avant tout exploratoire et structurante. Elles n'ont pas encore abouti à la définition d'un objectif autonome, mais elles ont permis de mieux cadrer les sujets, d'identifier les premiers leviers d'action et de préciser les chantiers à approfondir. Le plan « polluants », notamment, ouvre une perspective plus concrète d'amélioration des pratiques, tandis que le plan climat doit permettre de donner une cohérence d'ensemble à l'approche portée par ecosystem.

Le choix de ne pas formaliser dès 2025 un nouvel objectif opérationnel ne traduit donc pas un retard, mais une volonté de construire un cadre plus solide, plus lisible et mieux adapté aux réalités de la filière. L'année écoulée a surtout servi à poser les fondations d'une démarche qui devra encore être précisée avant de pouvoir être traduite en objectifs, en indicateurs et en trajectoires de résultats.

<sup>1</sup> RECORD : Recherche Coopérative en Environnement et en Économie Circulaire  
<sup>2</sup> Citepa : Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique

Focus

Depuis 2022, ecosystem contribue activement, au sein du réseau coopératif RECORD<sup>1</sup>, à structurer une réflexion collective sur l'adaptation du secteur des déchets au changement climatique

Cette démarche a conduit au lancement d'une étude sectorielle confiée au Citepa<sup>2</sup>, menée en 2024 et 2025, avec une implication directe des équipes d'ecosystem dans le suivi des travaux, la cartographie des risques et l'identification de solutions d'adaptation.

Fondée sur des scénarios climatiques de long terme, dont une trajectoire à +4°C à l'horizon 2100, l'étude vise à mieux comprendre les vulnérabilités du secteur, à qualifier les impacts potentiels sur les activités et à proposer des réponses opérationnelles. Elle a notamment permis de constituer une base d'impacts couvrant neuf flux de déchets, avec un focus particulier sur les DEEE, et d'identifier 115 mesures d'adaptation.

Au-delà de son intérêt pour la filière, ce travail constitue pour ecosystem un socle méthodologique précieux pour élaborer son propre plan d'adaptation climatique, intégré à sa stratégie en matière de responsabilité sociétale des entreprises (RSE) et attendu en 2026.

AVIS DU COMITÉ DE MISSION

Le Comité de mission salue les avancées réalisées en 2025 sur la gestion des gaz réfrigérants et isolants, notamment autour du traitement des ballons d'eau chaude. Le déploiement de nouvelles unités apparaît comme un levier structurant pour améliorer la captation desdits gaz et réduire les émissions associées. Le Comité de mission recommande une accélération de ce déploiement.

Il souligne toutefois la nécessité de mieux documenter, dans la durée, les effets de ces dispositifs, au moyen

de méthodes d'évaluation claires permettant d'objectiver les gains environnementaux. S'agissant du plan « polluants », le Comité estime la démarche utile, mais recommande d'en préciser le contenu, la portée et l'articulation avec les exigences réglementaires afin d'en renforcer la lisibilité et la portée opérationnelle.

Enfin, il considère le plan climat comme une étape importante et appelle à en clarifier les contours, les priorités et les modalités de mise en œuvre pour en faire un cadre d'action plus opérationnel.

ENGAGEMENT 3

Contribuer à allonger la durée de vie des appareils

par la prévention, en particulier la réparation et le réemploi, et en incitant les producteurs à une éco-conception orientée vers la durabilité.

Objectif opérationnel 1

Étendre les indicateurs de mesure de la performance environnementale aux activités de réemploi et de réparation

| Indicateur de performance                                                                                      | Résultats 2024                                                                                                                            | Résultats 2025                                                                                                                           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Publication d'un bilan environnemental des activités de réemploi/réutilisation et de réparation à horizon 2026 | Réalisation d'un bilan carbone complet incluant les activités de réemploi et réparation (méthodologie, production des données et calculs) | Production du bilan carbone sur les activités 2024 (incluant les activités de réemploi et de réparation) et élaboration d'un plan climat |

L'objectif opérationnel 1 étant atteint avec l'intégration des activités de réemploi et de réparation au bilan carbone d'ecosystem, il ne sera pas renouvelé, au profit d'autres actions visant à soutenir l'allongement de la durée de vie des appareils.

Objectif opérationnel 2

Augmenter le nombre d'appareils réemployés grâce à un diagnostic performant de leur qualité

Actions menées en 2025

- Organisation d'appels à projets pour le réemploi des produits
- Déploiement d'un schéma directeur auprès des acteurs de la grande distribution
- Lancement d'une solution de traçabilité avec/auprès de plusieurs producteurs

Actions prévues en 2026

- Poursuite du déploiement de la solution de collecte préservante avec diagnostic de réemployabilité
- Le dispositif Jedonnemonelectromenager.fr permet la collecte préservante à domicile d'équipements dans les grandes métropoles. Les appareils collectés sont ensuite diagnostiqués, afin d'orienter ceux pouvant être réemployés auprès d'acteurs du réemploi.

Décryptage

Cet objectif repose sur une idée simple : pour développer le réemploi, il faut mieux repérer les appareils qui peuvent être réutilisés. La qualité du diagnostic constitue donc un levier essentiel pour orienter avec pertinence les équipements vers le réemploi.

En 2025, ecosystem a engagé plusieurs actions en ce sens : préparation des appels à projets, déploiement du schéma directeur auprès de la grande distribution et lancement d'une solution de traçabilité avec plusieurs producteurs. Les appels à projets ont ainsi été lancés au début de l'année 2026, dans le prolongement des travaux préparatoires réalisés en 2025. Ces derniers ont permis de mieux structurer les flux et d'améliorer la connaissance de la qualité des gisements.

Ils ont aussi montré qu'il reste difficile de construire un indicateur pertinent fondé uniquement sur le diagnostic. La performance du réemploi dépend en effet aussi de l'âge des appareils, de leur état et des conditions du marché. Des réflexions sont donc en cours pour définir un indicateur plus représentatif de la progression réelle du réemploi.

Indicateur de performance

Indicateur et cible en cours de construction (voir décryptage ci-dessus)

Objectif opérationnel 3

Mettre à disposition des outils et services dédiés à la sensibilisation et à l'accompagnement des producteurs pour une conception durable

Actions menées en 2025

- Étude des besoins des producteurs ayant des centres de production en France
- Étude des axes de bonnes pratiques pour la conception durable

Actions prévues en 2026

- Le rapport d'impact client est retravaillé pour rendre compte de l'ensemble de nos activités et sensibiliser les producteurs aux impacts associés
- Conception de visites virtuelles d'un site de traitement à destination des Producteurs, pour accompagner de manière pédagogique la formation à l'éco-conception orientée fin de vie des appareils

Décryptage

Cet objectif vise à agir en amont, au stade de la conception, en donnant aux producteurs des outils pour mieux intégrer les enjeux de durabilité. L'ambition est de rendre plus concrètes les questions de réparabilité, de durée de vie et de fin de vie des produits.

En 2025, ecosystem a mené une étude des besoins des producteurs et un travail sur les bonnes pratiques de conception durable. Ces actions ont permis de mieux cibler les outils et services à développer. Cette dynamique se traduit aussi par une forte progression de la mobilisation des producteurs : 1945 participants aux actions de sensibilisation ont été comptabilisés en 2025, contre 1169 en 2024, soit un niveau déjà supérieur à la cible fixée pour 2027.

Les actions prévues en 2026, notamment la refonte du rapport d'impact et la création de visites virtuelles de sites de traitement, doivent permettre de renforcer encore cet accompagnement en le rendant plus pédagogique et plus opérationnel.

| Indicateur de performance                                                                      | Résultats 2024 | Résultats 2025 | Cible 2027 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|------------|
| Nombre de participants aux actions de sensibilisation et d'accompagnement menées par ecosystem | 1169           | 1945           | 1200       |

AVIS DU COMITÉ DE MISSION

Le Comité de mission souligne l'importance de mieux articuler les différentes actions en faveur de l'allongement de la durée de vie des appareils, en particulier celles qui concernent la réparation, le réemploi et l'accompagnement des producteurs. Ces leviers sont étroitement liés : leur efficacité dépend à la fois de l'évolution des comportements des consommateurs, de la montée en professionnalisation de la filière et de la capacité des produits à être conçus de manière plus durable dès l'origine.

Il recommande également de renforcer les approches qualitatives, et pas uniquement quantitatives, notamment dans le domaine de l'éco-conception. Sur ces sujets, la seule mesure des volumes ou de la participation aux actions de sensibilisation ne suffit pas à apprécier la transformation réelle des pratiques. Le Comité considère à ce titre que les actions d'accompagnement proposées aux producteurs, en particulier les ateliers dédiés à l'éco-conception et les rapports d'impact environnemental utiles à leur reporting CSR (Corporate Sustainability Reporting Directive), constituent des leviers structurants qu'il convient de consolider et de mieux valoriser.

Focus

L'expérimentation du passeport produit (DPP) s'est poursuivie et accélérée en 2025

Afin d'accompagner ses adhérents dans leurs obligations futures liées au nouveau règlement pour l'éco-conception des produits durables (ESPR), ecosystem a lancé dès 2024, en collaboration avec Fnac-Darty, Beko, Envie, Doneo et GSI, une expérimentation d'un passeport numérique produit, dont la solution technologique est fournie par Ariane, prend la forme d'un QR Code apposé sur l'appareil et donne accès à :

- des données statiques sur le produit : caractéristiques, composition, indices, pays de fabrication ;
- des données dynamiques : fabrication, vente, réparation, reconditionnement, seconde vie ;
- des services associés : notice, réparation, recyclage, entretien.

Cette solution de traçabilité sur les étapes de la vie des produits favorise leur réemployabilité. Son déploiement s'est accéléré début 2026, passant entre mi-février et fin avril de 140 000 à plus de 600 000 produits équipés à différentes étapes de leur cycle de vie (fabrication, livraison, réparation ou réemploi).

ENGAGEMENT 4

Contribuer au développement d'emplois et de compétences nouvelles

dans les métiers de la filière, et accompagner les efforts d'insertion professionnelle de l'économie sociale et solidaire.

Objectif opérationnel 1

Contribuer au développement d'emplois et à l'insertion dans la filière

Actions menées en 2025

- Accompagnement à la professionnalisation des acteurs de l'ESS via la mise en œuvre des appels à projets professionnels
- Participation au salon REuse Economy Expo pour mettre en valeur le réemploi et ses acteurs

Actions prévues en 2026

- Poursuite du soutien à la montée en compétences et à la diversification des acteurs du réemploi via la mise en œuvre d'appels à projets

Focus

ecosystem a été partenaire majeur du Salon REuse Economy Expo en 2025

Un espace de 400 m² y était dédié aux EEE, avec près de 20 exposants partenaires. Un espace unique, orchestré par ecosystem, pour connecter les acteurs et solutions, et co-construire les modèles économiques du réemploi.

Outre l'animation des échanges, le partage d'expérience et la présentation des solutions et initiatives ecosystem, 16 masterclass et une conférence sur la traçabilité dans l'économie circulaire y ont été organisées.

Décryptage

Cet objectif vise à rendre plus visible la contribution de la filière aux emplois et à l'insertion, en particulier dans les activités de réemploi, où les structures de l'économie sociale et solidaire occupent une place importante. Au-delà du soutien opérationnel apporté aux acteurs, l'enjeu est aussi de mieux objectiver l'impact social et économique de la filière.

En 2025, les actions menées ont contribué à renforcer cette dynamique. L'accompagnement à la professionnalisation via les appels à projets permet de soutenir la structuration des acteurs du réemploi et leur montée en compétences. La participation au salon REuse s'inscrit dans la même logique, en donnant davantage de visibilité à ces activités et à leur potentiel en matière d'emplois, d'insertion et de développement territorial.

Les travaux engagés les années précédentes ont permis de poser une première base méthodologique pour quantifier les emplois de la filière. Toutefois, cette méthodologie n'a pas encore débouché sur un indicateur quantitatif stabilisé. L'élargissement des activités d'écosystem rend aujourd'hui l'exercice plus complexe, car il suppose d'intégrer de nouveaux paramètres pour produire une mesure fiable et pertinente. L'enjeu est désormais moins de produire un chiffre isolé que de disposer d'un cadre de lecture crédible, capable de mieux valoriser la contribution de la filière à l'emploi notamment en insertion, et à la réindustrialisation des territoires.



| Indicateur de performance                                                                                                                                               | Résultats 2024                                                                                                                                             | Résultats 2025                                                                                                                                                                   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Production d'une méthodologie de quantification bisannuelle des emplois dans la filière, puis mise en place d'un indicateur quantitatif sur les emplois dans la filière | Réflexion sur la mise à jour et l'utilisation de la quantification des emplois dans la filière pour un calcul et une publication bisannuelle des résultats | Un indicateur quantitatif n'a pas été défini. Du fait de l'élargissement de nos activités, des paramètres importants restent manquants pour la mise en place d'un tel indicateur |

Objectif opérationnel 2

Contribuer au développement de compétences pour les métiers de l'économie circulaire

Actions menées en 2025

- Séminaire du Cycle de l'économie circulaire avec la Chaire Mines Urbaines et l'école de Paris du Management
- Faire un bilan sur le soutien aux formations au métier de réparateur

Actions prévues en 2026

- Elargissement des formations éligibles au soutien financier :
  - formations courtes spécifiques (ex : micro-soudure, gestion de fluide frigorigère, ...)
  - travaux d'identification de formations sur des produits spécifiques (trottinettes électriques, articles de bricolage et jardinage électriques, ...)

Décryptage

Cet objectif vise à répondre à un besoin croissant de compétences dans les métiers de l'économie circulaire, en particulier de la réparation. Le développement de ces métiers suppose de mieux former à la fois de nouveaux entrants et des professionnels déjà en poste, afin d'accompagner l'évolution des besoins de la filière.

L'année 2025 marque une étape structurante avec le lancement du Fonds Formation Réparation, un dispositif de cofinancement de formations au métier de réparateur d'Équipements électriques et électroniques. Doté de 5 M€ par an pendant trois ans, ce dispositif, piloté conjointement par ecosystem et Ecologic, a été conçu pour répondre aux besoins identifiés avec les acteurs de la filière. Il vise à soutenir la montée en compétence des techniciens en activité tout en favorisant l'entrée de nouveaux profils dans ces métiers, en appui au développement du réseau de réparateurs labellisés QualiRépar.

Les actions engagées montrent que le sujet ne se limite pas à un simple volume de personnes formées. Il s'agit aussi de mieux comprendre les besoins en spécialisation, les enjeux de reconversion, ainsi que la place de la formation initiale et continue dans la filière. C'est pourquoi la réflexion se poursuit sur un indicateur combinant dimensions quantitatives et qualitatives, afin de mieux rendre compte à la fois de l'ampleur des dispositifs accompagnés par ecosystem et de ses effets.

| Indicateur de performance                                                                                                                                                             | Résultats 2024                                                                                                                             | Résultats 2025                                                                      |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
| Développement de contenus de formations pour les professionnels et étudiants en études supérieures, puis mise en place d'un indicateur quantitatif sur le nombre de personnes formées | (Action) Mise en place d'un outil de sensibilisation à l'économie circulaire (Odyssée circulaire) auprès des parties prenantes d'écosystem | (Action) Soutien à la formation des réparateurs via le lancement du Fonds Formation |

AVIS DU COMITÉ DE MISSION

Le Comité de mission souligne l'intérêt des données relatives à l'emploi pour mieux rendre visible la contribution de la filière. À ce titre, il appelle à une attention particulière sur les enjeux d'insertion et d'emploi des jeunes, qui constituent un volet important de l'utilité sociale portée par la filière. Ainsi le Comité demande la consolidation d'un indicateur relatif aux emplois générés par la filière.

Il rappelle également le rôle structurant du recyclage et, plus largement, de l'économie circulaire dans la réindustrialisation de la France, alors même que la fabrication des équipements demeure majoritairement localisée à l'étranger. La capacité de la filière à créer des emplois locaux, à développer des compétences et à soutenir des activités ancrées dans les territoires constitue donc un enjeu stratégique.

Le Comité recommande par ailleurs d'accélérer le développement de la filière de la réparation, en poursuivant les efforts engagés en matière de formation. Il estime que la montée en compétence des réparateurs est une condition essentielle pour répondre à la demande, professionnaliser le secteur et accompagner durablement l'allongement de la durée de vie des appareils.

Enfin, s'agissant des indicateurs, le Comité invite à mieux articuler approches quantitatives et qualitatives. Une telle approche permettrait de rendre compte non seulement des volumes atteints, mais aussi de la diversité des actions menées, des dynamiques de reconversion, de l'apprentissage et de la qualité des parcours développés.

ENGAGEMENT 5

Accélérer les changements de comportement des citoyens

dans leur vie privée ou leur sphère d'action professionnelle en faveur de pratiques de consommation, de production et de gestion plus responsables.

Objectif opérationnel 1

Sensibiliser et informer le grand public par de la communication régulière

Actions menées en 2025

- Construction d'un indicateur quantitatif pour cet objectif opérationnel, qui pourra être alimenté par l'observatoire de l'évolution des comportements
- Mise en place d'une ou plusieurs actions de communication concernant l'allongement de la durée de vie des appareils en collaboration avec d'autres éco-organismes

Actions prévues en 2026

- Promotion de la réparation via des actions collectives



Décryptage

Cet objectif vise à faire évoluer les comportements des citoyens en s'appuyant sur une communication régulière et sur des messages concrets, en particulier autour de la réparation, du recyclage et de l'allongement de la durée de vie des appareils. L'enjeu est important, mais sa mesure reste complexe : les changements de comportement s'inscrivent dans le temps long et dépendent de nombreux facteurs extérieurs aux seules campagnes menées par ecosystem.

En 2025, la réflexion engagée sur la construction d'un indicateur a permis de mieux cerner cette difficulté. L'observatoire mis en place par ecosystem fournit des données utiles, mais son renouvellement ne peut intervenir qu'à un rythme espacé, ce qui limite son usage comme outil de pilotage annuel. Plusieurs pistes ont donc été étudiées, notamment la satisfaction liée au Bonus Réparation et certaines études sectorielles sur les comportements des consommateurs. Ces travaux ont toutefois montré qu'aucune de ces options ne permettait, à ce stade, de construire un indicateur suffisamment robuste, pérenne et représentatif de l'ensemble du champ couvert par cet objectif.

Dans le même temps, les actions de communication ont continué à être déployées, notamment au travers de campagnes autour de la réparation et d'actions menées avec d'autres éco-organismes. Cette dynamique traduit une volonté de faire lever collectivement sur les usages, tout en cherchant à mieux identifier ce qui relève plus spécifiquement de la contribution d'ecosystem. L'année 2025 a donc surtout permis de clarifier les conditions dans lesquelles cet objectif peut être piloté : plus qu'un indicateur unique, c'est sans doute une combinaison de signaux complémentaires qu'il faudra construire pour mieux apprécier les effets réels des actions engagées.

| Indicateur de performance                                                                                                  | Résultats 2024                                                                                                            | Résultats 2025                                                                                                                                                                  | Cible 2027                                                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| Suivi de l'impact de nos campagnes de communication, puis mise en place d'un observatoire de l'évolution des comportements | (Actions)<br>Participation au Tour de France et campagne de sensibilisation au recyclage des petits appareils électriques | (Actions)<br>Participation au Tour de France et campagne de sensibilisation à la réparation<br><br>Publication des résultats de l'observatoire de l'évolution des comportements | Réflexion sur la construction d'un indicateur quantitatif |

Objectif opérationnel 2

Sensibiliser les élèves et les étudiants

Actions menées en 2025

- Étudier de nouvelles solutions pour toucher le jeune public

Actions prévues en 2026

- Mise en place d'une solution pour toucher le jeune public

Décryptage

Suite au ralentissement des inscriptions au « Défi ecosystem » et afin de répondre aux besoins de flexibilité et de modularité des enseignants des écoles primaires, il a été décidé en 2025 de faire évoluer ce projet vers la mise à disposition en libre accès de ses ressources pédagogiques, sous format de fiches. Les activités peuvent ainsi être menées en toute liberté par les enseignants, ainsi que par tout autre acteur (animateur, famille, association...) souhaitant réaliser des ateliers de sensibilisation.

Ce format ne permet cependant pas de maintenir le suivi de l'indicateur tel qu'il était réalisé jusqu'à présent, et nécessite donc de lancer une réflexion sur la mise en place d'un nouvel indicateur.

Indicateur de performance

Arrêt de l'indicateur en 2025 en raison de la fin du dispositif. Réflexion sur la mise en place d'un nouvel indicateur suite au déploiement de nouvelles solutions.

Focus

Signature d'un partenariat avec Unis-Cité pour la réalisation d'ateliers de sensibilisation assurés par les jeunes en service civique

Les réflexions menées en 2025 sur la sensibilisation du jeune public ont mis en évidence deux leviers de communication pertinents pour toucher cette cible : l'efficacité plus importante des messages lorsqu'ils sont portés par des jeunes eux-mêmes et l'attractivité des formats ludiques (quiz, défis, jeux, ...). À partir de ces enseignements, un jeu de société a été créé pour sensibiliser aux enjeux de la préservation des ressources utilisées dans la fabrication des appareils électriques et électroniques. Pour sa diffusion et son utilisation, un partenariat a été signé avec Unis-Cité pour que le jeu soit utilisé par des jeunes en service civique lors d'ateliers de sensibilisation du jeune public.



AVIS DU COMITÉ DE MISSION

Le Comité de mission souligne la difficulté de définir un indicateur à la fois pertinent et pérenne pour mesurer l'accélération des changements de comportement des citoyens. Il juge essentiel de mieux mettre en évidence la valeur ajoutée propre d'ecosystem, en identifiant plus clairement ce que l'éco-organisme apporte de spécifique et de différenciant. Le Comité salue par ailleurs sa volonté de jouer un rôle moteur dans la conduite d'actions communes avec les autres éco-organismes. Enfin, il recommande de poursuivre le travail sur les indicateurs les plus pilotables, afin de mieux apprécier les effets réels des actions de communication sur l'évolution durable des comportements.

**Crédits photos**  
ecosystem, Joseph Melin,  
François Daburon, FIND Climate,  
Machin Bidule

Imprimé en France sur papier recyclé  
certifié FSC®

**Réalisation**  
ecosystem & Agence Bergamote

© ecosystem — 2026  
830 339 362 R.C.S. NANTERRE  
[www.ecosystem.eco](http://www.ecosystem.eco)



[www.ecosystem.eco](http://www.ecosystem.eco)

